



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-99518>

Département(s) de publication : **75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95**

Annonce n° **25-99518**

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

**Correspondant :** M. HUIN. Alain, Chargé de mission procédures de marchés publics

**Adresse :** 78 rue de Varenne, 75007 Paris

**Coordonnées :**

**Téléphone :** +33 149554679

**Courriel :** [bcpa.sdlp.safsl.sg@agriculture.gouv.fr](mailto:bcpa.sdlp.safsl.sg@agriculture.gouv.fr)

**Adresse internet :** <https://agriculture.gouv.fr/>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Estimation du coût global de la sortie des cages pour les élevages de veaux, de porcs, de poules pondeuses et leurs reproducteurs

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** La consultation porte sur une étude dont l'objectif est d'identifier les implications (techniques, économiques, sanitaires, etc.) et d'estimer le coût global de la sortie des cages, pour différentes espèces de production animale : veaux, porcs et poules pondeuses. Le coût global s'entend comme la somme des coûts directs et des coûts indirects liés à l'adaptation des filières à cette nouvelle réglementation, en faisant l'hypothèse d'un maintien de la taille des cheptels dans les prochaines années. Les coûts directs comprennent, entre autres, le changement des dispositifs de production (par exemple l'élevage de poules au sol) et les travaux réalisés dans des bâtiments supplémentaires, alors que les coûts indirects incluent, entre autres, les éventuelles pertes de rendement, les nouvelles modalités de travail pour les éleveurs, les coûts de gestion des effluents, de formalités administratives, etc. Il s'agira aussi de se demander comment ces coûts pourraient être pris en charge et répartis entre différents acteurs (État, interprofession, consommateur, etc.). Les résultats de cette étude aideront le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire à mieux accompagner les filières, afin d'atteindre l'objectif de sortie des cages dans des délais raisonnables, variables selon les filières et les productions.

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :** À titre indicatif, le montant maximum estimatif pour cette étude est de 55 000 euros HT.

Refus des variantes.

## Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

Le marché est conclu pour une durée de douze (12) mois. Ce délai court à compter de la date précisée dans l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations. Cette date correspondra à celle de la 1ère réunion du comité de pilotage et au lancement de l'étude. Le marché ne fait l'objet d'aucune reconduction.

## Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

## Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Commentaire sur les justifications : Les documents à produire sont ceux listés dans le règlement de la consultation

## Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

## Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 08/10/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** SSP-DGAL-2025-061

**Renseignements complémentaires :** Le marché est mono-attributaire. Il s'exécute de manière forfaitaire. Il n'est pas prévu de décomposition en tranches. En fonction de leur nature, les prestations peuvent avoir lieu : principalement dans les locaux du prestataire ; dans les locaux de l'acheteur à Paris en présentiel ou en mixte visioconférence pour les réunions du comité de pilotage, ou sinon en présentiel, par téléphone, par mail ou par visioconférence pour les autres réunions. En application de l'article R.2151-8 du Code de la commande publique, l'acheteur n'autorise pas la présentation de variantes dans le cadre de la présente consultation. Aucune prestation supplémentaire éventuelle n'est prévue. Le marché public ne comporte pas de considération sociale. Le marché comprend des clauses environnementales comme condition d'exécution ainsi que des critères d'attribution des offres environnementaux.

## **Section 12 - Adresses complémentaires**

**Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :**

**Coordonnées :**

**Poste :**

**Conditions de remise des offres ou des candidatures :** Les offres sont à remettre en utilisant le profil d'acheteur suivant : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

## **Section 14 - Informations complémentaires**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 08/09/2025